

NACELLE PEMP - R486

FORMATION

OBJECTIFS DE FORMATION

Être capable d'utiliser une plate-forme élévatrice mobile de personnel en toute sécurité, vérifier l'aptitude à la conduite de plate-forme élévatrice de personnel dans une des catégories demandées conformément à la recommandation R486 modifiée de la CNAMTS et validée par la CAFAT, préserver le matériel, appliquer la réglementation en vigueur dans l'entreprise et sur la voie publique, dans différents environnements (chantier privé, public, routes, ...), permettre à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation en salle de cours équipée (vidéoprojecteur), dossier support couleur remis à chaque candidat, compte-rendu de formation et d'évaluation, utilisation PEMP selon catégorie demandée, zone d'évolution, matériel de balisage, charges diverses, appareils de levage.

Public visé : Être âgé de 18 ans au minimum.

Pré-requis : Savoir lire et écrire en français, EPI obligatoires (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention, casque).

Visite médicale :

Pour le personnel stagiaire, conformément à l'article LP 261-4 du Code du Travail, l'entreprise s'engage sur les aptitudes du ou des stagiaires à suivre la formation.

Lieu : AFBTP - Ducos

Effectif : 4 personnes

Durée totale : 2 jours (8 heures de théorie ; 8 heures de pratique par stagiaire)

Tarifs : Nous consulter

Éligibilité : FPC

PROGRAMME

PROGRAMME

THÉORIE - Maîtrise théorique de la conduite et utilisation en sécurité des PEMP :

- Catégorie de PEMP suivant la R486,
- Qualification du conducteur,
- Réglementation d'une PEMP et exercices,
- Règles de conduite et de circulation,
- Vérifications et entretien d'une PEMP,
- Circonstance et causes d'accidents,
- Principaux risques,
- Technologie des PEMP (présentation et exercices),
- Plaques d'évolution (définitions et exercices),
- Transports d'une PEMP.

PRATIQUE - Conduite et utilisation en sécurité des PEMP :

- Mise en place et stabilisation de la PEMP,
- Vérifications et essais de fonctionnement,
- Déplacement le long d'une paroi verticale,
- Déplacement avec le geste de commandement,
- Applications des manœuvres de secours,
- Déplacement en endroit confiné,
- Replier la PEMP en position transport,
- Vérification de fin de poste,
- Évaluation pratique.

TESTS - Évaluer les connaissances et la capacité à la conduite en sécurité des PEMP.

CONDITIONS

ÉVALUATION

Évaluation des compétences et du dispositif :

Questionnaire synthétique théorique et évaluation pratique.

Questionnaire de satisfaction.

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation nominative attestant de la présence du stagiaire à l'intégralité du module et mentionnant les résultats des tests.

L'obtention d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES) avec une validité de 5 ans, est possible sur commande (7 heures de test variables).